

République du Cameroun
Ambassade au Brésil



Republic of Cameroon
Embassy in Brazil

COMMUNIQUÉ

L'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République du Cameroun en République Fédérative du Brésil, **Son Excellence Martin A. MBENG**, informe les Camerounais ainsi que tous les voyageurs sous la juridiction de l'Ambassade du Cameroun à Brasilia de ce que, **le paiement des tests de dépistage PCR contre le COVID au taux forfaitaire de trente mille (30 000 FCFA) francs, et désormais consacré par l'Ordonnance n° 2022/001 du 02 Juin 2022, s'effectue à compter du Mercredi 15 Juin 2022**, à travers la plateforme de dématérialisation des recettes publiques du Ministère des Finances à l'adresse suivante :<https://tresorpublic.cm>.

Ledit paiement s'effectuera également sur les sites de paiement physique au Laboratoire National de Santé Publique à Yaoundé, à l'Hôpital Laquintinie à Douala, au Centre Hospitalier Régional de Garoua. La mise en place des autres sites de paiement physique est imminente dans la ville de Bafoussam, ainsi qu'à tous les Postes de Santé aux Frontières.

Le processus d'enrôlement à ladite plateforme permet la génération d'un code unique et d'un reçu de paiement que l'usager présentera sur l'un des sites de prélèvement du réseau de laboratoires agréés pour la réalisation desdits tests. Au terme du processus, le résultat du test fera l'objet d'un contrôle systématique aux Postes de Santé aux Frontières avant tout embarquement.

Le numéro vert « 1510 » reste disponible pour tout renseignement.

L'Ambassadeur vous remercie de votre coopération./-



Le Chargé d'Affaires a.i.


Frederic Francis SEME